

SÉRANDON

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 158 - Janvier 2025

L'édito



*« Ce n'est pas qu'en hiver on dit
"Fermez la porte, il fait froid dehors"
qu'il fait moins froid dehors quand la porte est fermée. »*

Pierre DAC
1893 - 1975

Chères Micalètes, chers Micalets, En ce début d'année 2025, mon équipe et moi-même vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

L'année écoulée a été riche en événements pour notre commune. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer votre cadre de vie, soutenir nos associations et nos commerces.

Les festivités de Noël, qui viennent de s'achever, ont une fois encore permis de nous retrouver et de tisser des liens, comme par exemple avec le traditionnel repas des aînés ou le Noël des enfants.

Je voudrais adresser un grand merci à notre tissu associatif qui tout au long de l'année est organisateur d'événements qui contribuent grandement à améliorer notre bien-être et bien vivre à Sérandon.

La cérémonie des vœux à la population, qui s'est déroulée à la salle des fêtes samedi 11 janvier a été l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2024, de présenter les projets pour 2025 et d'échanger avec vous sur les perspectives qui s'offrent à notre village.

Enfin le programme *Crépuscule* cette année verra le remplacement de 48 points lumineux les plus énergivores par du led "ainsi que la suppression de certains lampadaires jugés non collectifs".

Avec toute notre amitié.

Pierre MATHES

Maire



SÉRANDON

Mairie de SÉRANDON

Téléphone : 05 55 95 88 33

Adresse mail

mairie@serandon.fr

Site internet

serandon.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mardi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Mercredi 8h30/12h30

Jeudi Fermeture

Vendredi 8h30/12h30 - 13h30/17h00

B.I.M. de Sérandon

N° 158 - Janvier 2025

Rédacteur en chef

Pierre MATHES

Mise en page & impression

Eric GENCE - Mairie de Sérandon

Tirage

Mairie de Sérandon



Pierre MATHES, maire, lors de la cérémonie des vœux samedi 11 janvier, a fait une rétrospective de l'année 2024 en évoquant le programme de la voirie avec un réseau routier jalosé par beaucoup, les travaux d'amélioration de l'accessibilité au Belvédère avec notamment une main courante qui sera installée prochainement, les vitraux de l'église restaurés, l'engazonnement à faible croissance du cimetière entre les tombes (une réflexion est portée sur les allées en castine qui pourraient être elles aussi engazonnées), l'amélioration de l'habitat du parc communal : une maison et un appartement ont été concernés.

2024 a été une année riche en activités culturelles : théâtre, concerts... La fête de l'Arbre organisée en mars avec les associations le Verger Micalet, la Compagnie des Arbres et la mairie ont permis de mettre en valeur notre patrimoine arboré et nos arbres remarquables (une pensée pour Jean-Noël qui nous a quittés et qui avait mis toute son énergie dans cette organisation). Sérandon a aussi reçu le label de Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque fin juin en signant une convention avec la FFVE en accueillant de nombreux véhicules anciens. Toutes les associations du village contribuent à ces activités culturelles.

Pour 2025, le maire annonce les axes suivants

- les box vont voir le jour sous peu ; une partie sera attribuée aux chasseurs, une autre servira de stockage aux associations et à la mairie.
- le monument aux morts sur la place sera restauré et une étude est portée sur un éventuel réaménagement de la place.
- au cimetière, deux abris à registre seront implantés aux deux portails d'entrée. Une réflexion est menée sur la reprise de concessions abandonnées.
- un abri à vélos sera apposé à côté de l'abri bus.
- le projet de la résidence autonomie qui a été chiffré à 1,5 million va être revu avec un objectif moins ambitieux.
- le projet Crépuscule (pour rappel 185 points lumineux, 48 remplacés en LED) demande une réflexion de chacun. Des lampadaires devraient être supprimés. Notre parc lumineux est trop important, il est largement au-dessus de la moyenne départementale et nationale.
- des projets culturels sont déjà engagés comme Coquelicontes, contes pour enfants et adultes, concerts Millesources, théâtre avec la Cie La Luzège et bien sûr, tous les projets menés par les associations : comité des fêtes, l'Arbre du Renard, le Club Lou Micalets, etc.
- info pratique : il est possible de faire certaines démarches en ligne sur le site www.service-public.fr : état civil (demandes d'actes et dossier PACS), changement de coordonnées, recensement citoyen pour les jeunes de plus de 16 ans, déclaration d'hébergement de tourisme.

Monsieur le maire remercie ses employés municipaux qui s'investissent pleinement au quotidien, son conseil municipal, les associations, les commerçantes ; et profite de cette cérémonie pour présenter les nouveaux habitants.



Tous se retrouvent autour d'un buffet fort appétissant et du verre de l'amitié très apprécié.



*Le nouvel an
est un temps scellé qui se renouvelle.*

Mazouz Hacène

Procès-verbal du Conseil municipal de SÉRANDON

Séance du 27/09/2024

Le Conseil municipal de SÉRANDON s'est réuni le 27 septembre 2024 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre MATHES, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11 Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Présents : Mesdames et Messieurs : Bernard BOUROTTE, Henri CHARBONNEAU, Carole COLAS, Eric GENGE, Pierre MATHES, Vincent MOULIER, Christiane PARTAUD, Catherine REYMONDOUX, Didier REYMONDOUX, Florence SERVE.

Absents : Janine ANGLARD (procuration à Christiane PARTAUD).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Didier REYMONDOUX.

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant la parole à deux porteurs de projet sur la commune :

- Mme Fabienne MOLINARI, employée de l'entreprise Callunae, propose des «ateliers d'écriture - Jouer avec les mots» à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de toute personne intéressée. Ces ateliers seront proposés à raison d'une fois par mois, ils se termineront par un goûter. Une participation financière modique est demandée aux participants. Mme MOLINARI demande la possibilité de disposer d'une salle communale, si possible mise à disposition gracieusement.*
- Mme Amélie GAUTHIER présente sa création d'entreprise ambulante de coiffure et coloriste végétal. Sa caravane est conçue pour être autonome et aménagée pour offrir le confort d'un salon classique, elle nécessite seulement un accès à un branchement électrique. Mme GAUTHIER demande à pouvoir exercer son activité sur la place de la mairie de Sérandon le mardi matin, de 9h00 à 13h00.*

Les élus, à l'unanimité, approuvent ces deux projets d'activités sur la commune.

Les décisions du maire n° 2024_04 à 2024_07

(renonciation au droit de préemption de la commune) ont été examinées.

Le procès-verbal de la séance du 14 juin 2024 appelle une observation sur la formulation du compte-rendu de la 1^{ère} délibération portant sur les subventions aux associations qui doit être modifié.

Il est approuvé à l'unanimité.

Subvention 2024 aux Jeunesses Musicales de France

L'association des Jeunesses Musicales de France a déposé au mois de juin une demande de subvention de 100 € au titre de l'année 2024. Bien que cette demande soit parvenue tardivement, Christiane PARTAUD, adjointe au maire, propose de l'étudier, cette association jouant un rôle phare dans l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes, en leur offrant des concerts de qualité.

Il est rappelé que les associations doivent déposer leurs demandes de subvention en début d'année, afin de pouvoir être étudiée lors du vote du budget.

Approuvé à l'unanimité.

Demande du zonage du PLUi

Le Maire fait part d'une demande de modification du PLUi et souligne certaines incohérences dans le découpage actuel.

Didier REYMONDOUX fait état d'abandon de projet de construction sur la commune et ce, en raison des contraintes du PLUi empêchant de nouvelles implantations dans certaines zones.

Les élus soulignent les nombreuses protestations qui s'élèvent de la part des élus du monde rural contre les nouvelles lois destinées à lutter contre l'artificialisation des sols.

Le maire précise qu'une enveloppe urbanisable ne peut être créée qu'en l'existence d'un hameau de 5 maisons distantes de 100 m maximum.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande la modification du zonage du PLUi du village ancien et traditionnel de Vernéjoux, actuellement classé en zone agricole (A), en ZUc.

Vente maison communale du 7 route des Micalets

Monsieur le maire fait part de la proposition d'achat de la maison communale sise 7 route des Micalets par l'actuel locataire. Le bien a été estimé par un notaire et un agent immobilier dans une fourchette de 140 000 € à 145 000 €, sachant qu'il s'agit d'une moyenne pouvant varier jusqu'à 10% lors d'une mise en vente.

A l'unanimité, le conseil municipal propose de fixer le prix de vente de la maison à 135 000 €.

Projet de lotissement - Offre d'achat d'une parcelle par la commune

Tous les terrains du lotissement communal ont été vendus et le maire propose au Conseil municipal, en considérant les contraintes imposées par le PLUi, de créer un nouveau lotissement et donc de procéder à une offre d'achat d'une parcelle de terrain privée, cadastrée ZE69, d'une superficie de 4 958 m², située aux Cabanes.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet de création d'un lotissement communal et d'achat de la parcelle ZE69 au prix de 5 €/m², soit 24 790 €, qui tient compte des coûts de viabilisation de la future parcelle.

Redevance d'occupation du domaine public

Après étude du dossier, la délibération est ajournée afin de pouvoir réunir des informations complémentaires pour fixer les tarifs de la redevance.

Zone France Ruralité Revitalisation : exonérations d'impôts

La commune est désormais classée en zone France Ruralités Revitalisation (ex ZRR). Ce dispositif permet des exonérations fiscales sous certaines conditions pour les entreprises s'implantant à partir de 2025 sur la commune, ou pour les meublés de tourisme/chambres d'hôtes.

Après avoir examiné les différentes exonérations possibles, le conseil municipal, à 9 voix contre et 2 abstentions, décide de ne pas prendre de délibération autorisant des exonérations d'impôts.

Plan de mobilité de Haute Corrèze Communauté

Le 11 juillet dernier, le conseil communautaire de Haute Corrèze Communauté a délibéré sur le plan de mobilité simplifié. Le Conseil municipal doit émettre un avis sur ce plan.

Avis favorable à l'unanimité.

Questions diverses

- Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale : la participation de l'employeur au contrat de prévoyance est obligatoire au 01/01/2025. Il convient de saisir le Comité Social Territorial pour avis avant de délibérer sur le choix de contrat retenu et sur le montant de la participation.
- Présentation des rapports d'activité du SPANC et des déchets: aucune observation.
- Référencement du local de l'ancienne poste auprès de l'ALCA, agence livre, cinéma et audiovisuel de la Nouvelle Aquitaine : l'adjoint au maire, M. Eric GENGE, présente la démarche entreprise par la municipalité pour faire référencer le local de la Poste auprès de l'ALCA pour des décors et tournages de films. Le chargé du Bureau d'accueil des tournages de l'ALCA s'est rendu sur place dernièrement et a identifié, outre le local de la poste, divers sites de la commune présentant un intérêt. Ces derniers seront intégrés à une banque de données mises à disposition des cinéastes en quête de lieux et décors de tournage. Il est également proposé à toute personne possédant un lieu susceptible de présenter un intérêt de se faire recenser auprès de la mairie afin de pouvoir éventuellement être référencé. Une nouvelle visite du Chargé du bureau d'accueil des tournages pourra être organisée prochainement.
- Projet de réhabilitation du presbytère : M. Eric GENGE, adjoint au maire, signale que le bâtiment du presbytère, aujourd'hui fermé, se dégrade. Il interroge les élus sur le bien fondé de conserver ce bien au sein du patrimoine communal ou de le vendre. Les élus se prononcent favorablement pour effectuer une estimation du prix de vente de ce bien au riche caractère architectural.
- M. GENGE fait part de divers projets à mettre en œuvre sur la commune : installation de vélo box, d'une borne kit de réparation de vélo et de racks à vélo ; redynamisation du City stade et modification des tables, du barbecue ; mise en place d'un spectacle lumières en lieu et place du feu d'artifice.
- M. Bernard BOUROTTE, adjoint au maire, présente un projet d'agrandissement de la place de la mairie.

Agenda de fin d'année

- 5/10/2024 : concert de quatuor à cordes proposé par l'association AMELI ;
- 7/10/2024 : concours de belote du club Lou Micalet ;
- 20/10/2024 : vide ta chambre organisé par le Comité des Fêtes ;
- 10/11/2024 : soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes ;
- 11/11/2024 : cérémonie commémorative ;
- 07/12/2024 : repas des anciens offert par la municipalité ;
- 14/12/2024 : distribution des colis de Noël ;
- 11/01/2025 : vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants.

La séance est levée à 00h30

Pierre MATHES
maire

Didier REYMONDOUX
secrétaire de séance



ÉTAT-CIVIL

Décès

Andrée CHAMBRE, née BORDE le 01 janvier 2025 à Seilhac
Patrick PAGNARD le 5 janvier 2025 à Sérandon
Kazimierz OKRUSZYNSKI le 7 janvier 2025 à Sérandon



Naissance

Juliette LAPRUN le 22 novembre 2024

Centre d'Incendie et de Secours de Neuvic

Les Sapeurs-Pompiers de Neuvic ont réalisé un total de 355 interventions sur l'ensemble des communes défendues ainsi que d'autres secteurs limitrophes où ils sont intervenus en renfort.

Répartition des interventions



- 11 incendies
- 311 secours à personnes
- 10 accidents
- 23 opérations diverses



Soit un total de 2 237 heures passées en intervention.

La durée moyenne d'une sortie de secours étant de 1h54 minutes.

L'effectif du centre de secours de Neuvic s'élève à fin 2024 à 26 sapeurs-pompiers volontaires auxquels s'ajoutent 4 personnels du Service Médical (infirmiers et médecins).

La disponibilité de tous les personnels confondus représente un total de 89 998 heures.

Le commune de Sérandon comptabilise 35 interventions.

Il est important de rappeler que la majorité des sorties de secours se font en journée, et grâce à la contribution des employeurs publics et privés, solidaires de la population, en libérant leurs personnels sur leur temps de travail, via les conventions.

De même, les relations saines entretenues avec les maires et différents élus permettent des actions plus efficaces au profit de la population.

Retour sur le repas de Noël

Ce samedi 7 décembre pluvieux a été l'occasion pour les plus de 60 ans de se retrouver à la salle polyvalente pour le repas traditionnel de Noël offert par la Municipalité.

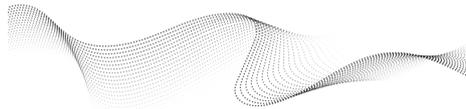
Après le mot d'accueil de Pierre Mathes maire et de son conseil municipal, les nombreux convives ont pu déguster un repas festif préparé par Lisa.

La bonne humeur a régné tout au long de l'après-midi où chacun a pu échanger, danser... et se voir offrir un stylo et un verre au nom de la commune.

La soupe à l'oignon concoctée par Henri, élu, a clos cette journée fort agréable.



Les plus de 70 ans qui n'ont pu se déplacer ont eu la visite des élus samedi 14 décembre.



Comité des Fêtes

Une après-midi féerique pour les enfants de Sérandon !

Le dimanche 22 décembre après-midi, la mairie de Sérandon et le comité des fêtes ont organisé un événement magique pour les plus jeunes à l'occasion des festivités de Noël.



Dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion, les enfants ont assisté à un spectacle de magie captivant.

Rires et émerveillement étaient au rendez-vous lorsque certains d'entre eux ont été invités à monter sur scène pour participer aux tours du magicien.

Après le spectacle, le Père-Noël a distribué les cadeaux, petits et grands ont partagé un goûter gourmand avec pâtisseries et friandises de Noël. L'ambiance chaleureuse et conviviale a enchanté les familles, renforçant l'esprit de Noël au sein du village.

Un moment inoubliable pour les enfants, qui sont repartis les yeux brillants et le cœur rempli de souvenirs.

Une belle réussite pour la mairie et le comité des fêtes, qui ont su faire vivre la magie de Noël à Sérandon.



L'ARBRE DU RENARD

Les membres de l'association l'Arbre du Renard présentent aux Micalettes et Micalets leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

NOUS VOUS ANNONÇONS NOTRE **PROCHAIN CONCERT LE SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER** AVEC UN DOUBLE PLATEAU !

En 1^{ère} partie, le trio EXTATIC qui nous vient de Tulle

C'est une transe rock aux sonorités electro, où les textes en français racontent les âmes qui se cherchent dans un monde où les machines ont pris trop de place.

Les yeux rivés vers les étoiles, les pieds au plancher d'une piste de danse intemporelle, Extatic vous emmène danser chez Zack, là où la plaine scintille d'envie.

En 2^{ème} partie de soirée, le groupe corrézien HURLE

C'est du rock qui assume de puiser ses influences dans le répertoire 90's et 00's pour raconter l'humain sans fard.

C'est un concert qui gonfle à mesure qu'il avance entre balades folks énergiques et rock musclé. En français et en anglais, les morceaux se succèdent au service des textes qui racontent nos déchirures, nos rencontres, nos vies qui se font et se défont, tout cela scandé par une voix engagée, mélodique et tempétueuse.



Infos sur les concerts :

Ouverture des portes : 19h00

Début du concert et du bal : 20h30

Buvette et restauration sur place

Entrée : 5€ en tarif unique / Adhésion annuelle : 5€ en solo - 8€ en tribu (à partir de 2 pers)

Paiement chèque ou espèces (pas de CB).

Nous contacter : 05 55 96 83 28 / 06 75 64 35 99 / 06 81 10 13 77 - larbredurenard@gmail.com



CLUB LOU MICALETS

ACTIVITÉS 1^{er} QUADRIMESTRE 2025

Vendredi 17 janvier 2025	Galette des Rois
Dimanche 26 janvier 2025	Loto
Vendredi 7 février 2025	Chandeleur
Samedi 1 ^{er} mars 2025	Concours de belote printanier
Mars ou avril 2025	Sortie (destination à définir)
Vendredi 4 avril 2025	Conférence sur l'Inde



Activités hebdomadaires



- Lundi AM : marche à Sérandon ou dans les environs.
- Mercredi AM : danses en ligne un mercredi sur deux.
- Vendredi AM : jeux de cartes ou de société à la salle polyvalente.

STAGES DE THÉÂTRE AMATEUR·ICES

24  28 FÉVRIER 2025

HORAIRES

9H - 12H : Stage 7 - 10 ans

14H - 17H : Stage 11 - 15 ans

18H - 21H : Stage 16 ans et +



Salle des fêtes
de Sérandon

COMMENT
S'INSCRIRE ?

TARIFS

125€ / personne pour
les 5 jours

Possibilité de payer en 2 fois
(soit 2 chèques de 62,5€)

Paiement par chèque
ou espèces

Écrivez-nous à
lemoulin@laluzège.fr
en renseignant votre
nom, votre prénom et
votre âge

La Luzège